

<https://www.snetap-fsu.fr/Apres-les-mobilisations-de-janvier-donner-une-suite-a-la-mobilisation-des-AESH.html>



Après les mobilisations , de janvier donner une suite aux revendications des AESH

- Métiers - AESH - Actualités, mobilisations... -

Date de mise en ligne : jeudi 17 avril 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Les [AESH](#) de l'enseignement agricole et maritime public se sont mobilisé.es à l'occasion de la journée nationale portée par l'Intersyndicale [FO](#), [FSU](#), [SUD](#) et [CGT](#) contre les conditions de travail et rémunération indécente des [AESH](#) et pour un statut de fonctionnaire.

La journée du 16 janvier n'était pas une journée isolée mais un point d'étape dans l'action syndicale que mène au quotidien dans les établissements, en région et à l'échelle nationale l'Elan Commun.

A l'occasion de cette journée, l'Elan Commun avait consulté les AESH pour connaître leur point de vue concernant leur situation (rémunération, condition de travail, relation avec leurs collègues...) et une délégation nationale composée d'AESH et d'élus nationaux a rencontré la [DGER](#) (Sous Direction [POFE](#)) et le SRH afin d'exposer le quotidien des AESH et de faire remonter les nombreux dysfonctionnements.

L'après midi a été consacré à une rencontre avec des Parlementaires notamment avec Marie Pierre MONNIER, sénatrice socialiste de la Drôme et autrice de la loi sur la CDISATION à 3 ans de Le constat majeur est le mépris que subissent au quotidien les AESH, mépris de leur employeur surtout.

Le constat est affligeant concernant le non respect plus de 4 mois après sa publication de la nouvelle note de service de septembre 2024 :

- Nombre de nos collègues n'ont toujours pas d'EPI alors qu'elles ou ils accompagnent leurs élèves en TP ou en stage.
- Nombre de nos collègues doivent laisser leurs élèves pour aller réaliser la mission de lecteur-scripteur avec un.e autre élève.
- Nombre de nos collègues ne peuvent pas bénéficier des jours de fractionnement.
- Nombre de nos collègues doivent accompagner des élèves sur leurs heures de fractionnement.
- Nombre de nos collègues doivent systématiquement être présent.es au lycée alors que leurs élèves sont en stage et qu'aucune mission d'inclusion ne leur est donnée.

Alors que les notes de services de 2019 et 2022 n'avaient pas été respectées de façon structurelle...le mépris semble continuer et celle de 2024 connaître le même sort. L'Elan Commun continuera, avec les AESH à porter le respect des droits et la conquête de nouveaux jusqu'au statut.

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L282xH400/2-10-a1d88.png>

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L282xH400/3-7-1e1dc.png>

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L282xH400/document_a5_flyer_programme_meditation_moderne_simple_beige-1f64f.png